Des pompiers sur la corde raide

PAR ELSA SABADO ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 12 AOÛT 2017



Sébastien Jansem, représentant de la Fédération autonome des sapeurs-pompiers © Elsa Sabado

Chaque incendie est une occasion, pour les responsables politiques, d'adresser de vibrants messages de soutien aux soldats du feu. Mais les sapeurs-pompiers, financés par les collectivités, sont directement victimes des coupes budgétaires. Ils dénoncent le danger qu'elles leur font courir sur le terrain.

Var, envoyée spéciale.— L'horloge indique huit heures du matin, ce 25 juillet, quand Samuel part relever ses camarades, qui se sont battus contre les flammes toute la nuit. Cela fait vingt-quatre heures qu'il n'a pas fermé l'œil : il était de garde à la caserne. Toute la journée, il enchaîne les brasiers : Artigues le matin, Tourves l'après-midi, et Bormes-les-Mimosas le soir. Samuel a « fait » les incendies de 2003. Lorsqu'il a vu le panache de fumée assombrir, au loin, un ciel orangé, il a su que « ça allait prendre de l'ampleur ».



Terre brûlée à Bormes-les-Mimosas © Reuters

Flammes de 10 mètres

Toute la soirée, Samuel et trois de ses camarades défendent, avec leur camion, des « *points sensibles* » : des maisons habitées ou pas, des vignes, des champs,

des campings et des lotissements. À la nuit tombée, ils sont envoyés vers un endroit isolé pour défendre un bâtiment. Peu à peu, les flammes piègent Samuel et son équipage. Elles atteignent 10, parfois 15 mètres de haut, mais ils ne disposent que d'un camion de 4 000 litres d'eau. Un ruisseau, quand il faudrait un fleuve pour éteindre le bûcher.

Encerclés, les hommes regagnent à la hâte la cabine du véhicule. Les flammes lèchent le camion, les hommes pleurent, la fumée leur brûle les yeux et les poumons. À l'intérieur, les pièces de plastique se distillent dans des « pschhiiit » infernaux. Paniqués, ils déclenchent le système d'autoprotection du camion contre le feu. L'un d'entre eux prend le volant, et conduit à l'aveuglette à travers le brasier. Le feu les poursuit, jusqu'à ce qu'ils trouvent répit dans un champ de vignes.

Quand le collègue qui vient les relever, au petit matin, rencontre leur regard, il y trouve « du vide ». Entend à plusieurs reprises : « on a failli y passer ». Frôler la mort a des conséquences psychiques, et l'équipage, sonné, se voit proposer un passage par le cabinet du psychologue, afin d'amoindrir le risque du syndrome de choc post-traumatique. L'un d'eux est hospitalisé, pour avoir respiré des fumées.

Cette nuit-là, comme celles d'après, les pompiers du Var seront occupés à diverses tâches. Noyer les lisières de l'incendie pour éviter que le feu ne reprenne, constituer des lignes de véhicules pour prévenir son avancée, monter des tuyaux de 500 mètres pour étouffer les flammes...

Après le feu, la colère

Une semaine plus tard, à la terrasse d'un PMU toulonnais, la peur du feu a laissé place à la colère. Autour de la table, quelques pompiers professionnels veulent témoigner, pleins d'amertume face à ce qu'ils appellent le « cinéma » du premier ministre et du ministre de l'intérieur, venus rendre hommage aux sapeurs-pompiers le 26 juillet dernier. « Parce qu'on en a marre de la belle image qu'on donne de nous au moment des feux de forêt », lancent les pompiers professionnels.

Mis à part Sébastien Jansem, le représentant syndical de la fédération autonome, majoritaire dans le département, aucun d'eux ne veut voir son identité dévoilée, par peur des représailles que pourrait exercer le commandement. « Avant, on s'engueulait un bon coup, on réglait les histoires, et puis c'était fini. Maintenant, c'est plus pernicieux, on vous refuse des stages, on vous bloque dans votre progression », justifie Éric. Pourtant, lui comme ses camarades ne veulent pas rester muets. Tous ont en tête le terrible accident de 2003, dans lequel trois pompiers sont morts brûlés dans leur camion, à La Garde-Freinet. Parler, pour éviter que cela recommence.



Écusson des pompiers du Var © Elsa Sabado

« S'il y avait eu plus de véhicules, notre gestion de ces incendies aurait pu être bien meilleure », jure Sébastien Jansem. Le camion n'est pas le moindre des emblèmes du « monde pompier ». Mais même dans le Var, dont le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) est l'un des plus importants de France, la maintenance des machines rouges et rutilantes s'est beaucoup dégradée. « À la caserne de La Seyne-sur-Mer, seul un camion sur trois était en état de marche au moment du déclenchement des incendies. L'un d'entre eux était en réparation depuis juin, pour une histoire de plaquette de freins. Et l'année dernière, c'était le même cirque : les camions sont revenus du garage le 25 juillet », s'offusque Jean-Jacques. Le manque de budget retarde les formations, qui interviennent de plus en plus tard. Les camions,

très anciens, tombent en panne. Les réparer prend un nombre de jours lui aussi allongé par la baisse de moyens du SDIS 83. Et ils ne sont pas prêts à temps pour la saison des incendies.

Parc vieillissant

Un camion permet de créer un « groupe d'intervention en feux de forêt » (GIFF), l'unité de base de l'armée des soldats du feu. Sur chacun d'eux sont affectés quatre pompiers. « En 2003, il y avait 32 groupes d'intervention en feux de forêt. Aujourd'hui, on n'en compte plus que 25 », se désole Sébastien Jansem. Fin juillet, 10 camions étaient déployés sur l'incendie d'Artigues, et 14 sur Bormes-les-Mimosas. « Or dix camions sur un incendie pareil, ça ne suffit pas. Du coup, il y a plus de reprises de feu », poursuit Jean-Jacques.

Le parc vieillit. « L'échelle de remplacement de La Seyne-sur-mer a 46 ans, illustre Lionel. Quand l'incendie est puissant, et que l'eau met quelques secondes de plus que d'habitude à sortir de la lance, vous les sentez passer. À Artigues, on a entendu les gars crier très fort. Et la peur est mauvaise conseillère : on perd nos réflexes, on fait des erreurs qui peuvent avoir des conséquences graves », explique Jean-Jacques. Le manque de matériel est tel que les pompiers ont dû appeler l'équipementier Euromaster pour changer les pneus d'un camion durant le feu d'Artigues. Les véhicules seront mis au rencart en 2019. Et bien souvent, non remplacés.



Lâcher d'eau sur la forêt © Reuters

Côté avions, la situation n'est pas meilleure. Le 15 juin, pour le début de la saison, manquaient à la flotte du groupement aérien de la sécurité civile quatre Canadair, un Tracker et un Dash, des avions qui larguent de l'eau ou des produits retardants sur le feu. Un mois plus tard, quand les incendies ont commencé, la situation n'avait pas bougé d'un pouce. En cause :

la Sabena, société de maintenance, a emporté en 2014 le marché de la maintenance des Tracker et des Dash, en plus de celle des Canadair. Selon Stéphan Le Bars, représentant Syndicat national du personnel navigant de l'aéronautique civile, elle n'aurait pas honoré le contrat qui la liait à la sécurité civile. « Et c'était la même chose l'année dernière. Il a fallu qu'on fasse tout un tapage médiatique pour que notre directeur général frappe du poing sur la table et obtienne ces avions », explique le syndicaliste, après avoir tiré la sonnette d'alarme sur France Info, au cœur de la crise. Sur le papier, la sécurité civile peut traiter deux incendies distants de 300 kilomètres avec un groupe de six avions sur chaque feu. En juillet, il y avait seulement quatre Canadair sur le continent, et deux en Corse. « Résultat, alors que l'on arrive à circonscrire les incendies à 800, 900 hectares habituellement, le feu de Biguglia en Corse a dévasté 2 200 hectares. C'est énorme », raconte Stéphan Le Bars.

Un personnel à sec

Les incitations à la baisse sur les financements de ce service relié au ministère de l'intérieur a aussi des conséquences sur le personnel. Depuis 2010, le service a perdu 27 pilotes de ligne et totalise 73 pilotes au lieu des 84 nécessaires. Or les pilotes ne peuvent conduire que pendant huit heures d'affilée. « Comme nous n'avions pas d'équipage de réserve, nous avons été obligés de retarder les départs. Et tant que nous n'intervenons pas, le feu fait sa vie », explique Stéphan Le Bars. Et met celle des sapeurs-pompiers, au sol, en danger.

À terre aussi, la question du personnel est un point sensible. « Toute l'année, on tourne avec les effectifs qu'on devrait avoir en temps de grève. À la caserne de Toulon, la plus grosse du Var, on est 23 pompiers de garde la journée, 21 la nuit. En 2009, nous étions 960 sur le département, nous ne sommes plus que 905 aujourd'hui », relève Sébastien Jansem. Ce souseffectif a des conséquences sur l'organisation de la caserne. « Avant, il y avait un groupe affecté à chaque véhicule. Aujourd'hui, il n'y a pas assez de pompiers. On peut être affecté à plusieurs véhicules en même temps, un camion incendie, une ambulance, et un

véhicule léger par exemple. Et on sort avec le premier qui sonne. Ce qui fait que pendant l'incendie, il a fallu remplacer du personnel sur le camion de pompiers parce que ceux qui y étaient affectés étaient sur une autre mission », détaille le représentant syndical. Le problème est le même dans l'autre sens. Quand les pompiers se ruent sur le feu, au moment des incendies, il n'y a plus personne en caserne pour assurer l'entretien des véhicules et leur inventaire. Et plus grand monde non plus pour assurer les urgences du quotidien.

Le volontariat a des limites

Pour compenser ce sous-effectif, le SDIS a recours aux pompiers volontaires, qui constituent le gros de ses troupes. « À la caserne du Luc, qui compte 80 volontaires en tout, ils envoient chaque jour 25 pompiers au feu. Ces gens ont un autre travail à côté! Ca ne peut pas tenir très longtemps comme ça! », fulmine Éric. Un constat qui fait écho à celui de Romain Pudal, auteur de l'ouvrage Retour de flamme à La Découverte. Pour la première fois, il a entendu à la télévision, un responsable des pompiers demander aux employeurs de la région de libérer les pompiers volontaires de leurs tâches professionnelles. « Cela montre les limites du volontariat. Il y a un discours sur le côté noble, magnifique, de l'engagement citoyen. Mais être volontaire est de plus en plus difficile », constate Romain Puidal. En effet, les pompiers volontaires proviennent pour la plupart de classes populaires, ont une carrière de plus en plus heurtée, faite de CDD et d'intérim. « Le volontariat est certes un engagement, mais cela devient aussi une source de revenus. Les pompiers sont en permanence en train de dealer d'un côté avec la caserne, de l'autre avec leur travail. C'est pour cela que le modèle de sécurité civile

à la française peut rapidement atteindre ses limites. Dans ces conditions, l'efficacité des sapeurs est déjà de l'ordre du miraculeux », estime le chercheur.



Caserne de Toulon © Elsa Sabado

Chaque année, les chiffres du volontariat baissent. « Il y a surtout une difficulté à fidéliser les volontaires : c'est une activité exigeante, fatigante, qui demande de jongler entre plusieurs vies. Alors quand les sapeurs partent faire leurs études, ont des enfants ou un boulot, ils arrêtent », explique encore Romain Pudal. D'autant qu'avec le gel des embauches de pompiers professionnels, le passage par les pompiers volontaires ne représente plus un tremplin vers le statut de fonctionnaire. « Cette année, un millier de jeunes vont perdre le bénéfice du concours qu'ils ont obtenu il y a trois ans, faute de recrutement. Dans le Var, ils doivent être une quarantaine à être dans cette situation », regrette Sébastien Jansem.

Une hiérarchie nostalgique du commandement militaire

Dernière doléance : le rapport avec la hiérarchie. « Certains officiers se comportent comme si la caserne était leur propre entreprise. Ils confondent management et commandement, et certains voudraient nous faire continuer sur un mode paramilitaire. Or, cela, avec les jeunes, ça ne passe plus », explique Lionel. Ces gradés ont souvent moins d'expériences sur le terrain que les hommes du rang, devenus professionnels après des années de volontariat. « Il leur manque parfois la légitimité du terrain. Et les plus intransigeants sont loin d'être les plus exemplaires. Ce décalage est difficile à accepter », confirme Éric.

La départementalisation a, semble-t-il, accentué cette défiance. « Avant, le directeur était à l'étage audessus. Aujourd'hui, il est à une heure et demie de

route, à Draguignan, et il faut lui envoyer 300 mails pour espérer le contacter. En parallèle, ils nous ont mis, dans chaque centre, un chef de service qui n'a pas les mêmes pouvoirs, qui ne prend pas d'initiatives, et qui est là uniquement pour faire appliquer les ordres », remarque encore Éric.

Mais pour comprendre la colère provoquée par les grands feux, il faut avoir une vision globale, sur l'année, de l'activité des pompiers. Dans le Var, le nombre d'interventions a augmenté de 1,6 % en 2013/2014, de 2,42 % en 2014/2015, et de 4,87 % en 2015.



Sébastien Jansem, représentant de la Fédération autonome des sapeurs-pompiers © Elsa Sabado

Les pompiers sont le service public de la dernière chance. Handicap, détresse sociale, SDF, ils sont sur tous les fronts délaissés par l'État. Depuis le début de l'année, par exemple, l'Agence régionale de santé a cessé de financer les ambulances privées sur 20 communes du Var. Les pompiers assurent désormais cette mission. Ils sont aussi au service du SAMU, à qui ils reprochent parfois de les obliger à se déplacer alors qu'il n'y a pas d'urgence, pour faire de la « bobologie ». Ils se substituent à la police, quand il s'agit de s'occuper de personnes en état d'ébriété. Sans oublier les commerçants qui les appellent pour des malaises devant leur échoppe, lorsqu'ils veulent simplement faire fuir le SDF qui y a trouvé place.

Informatisation

L'informatisation du système d'appels a aussi modifié l'exercice du métier. « En salle opérationnelle, les appels sont désormais enregistrés. Du coup, il y a moins de tri : dans le doute, on envoie toujours un véhicule pour vérifier qu'il n'y a pas de danger, par peur du contentieux », explique Sébastien. Les systèmes de téléalarme pour personnes âgées, qui

MEDIAPART. fr 5

redirigent automatiquement vers les pompiers si deux proches n'ont pas répondu à leurs appels, participent aussi à l'engorgement du service.

Enfin, les pompiers déplorent un « changement de mentalité ». « Les gens nous appellent en nous disant qu'ils ont repéré une personne allongée sur la route. Lorsqu'on leur demande ce qu'elle a, ils nous répondent qu'ils ne se sont pas arrêtés pour savoir, et qu'en appelant les pompiers, ils exercent déjà leur devoir de citoyen », raconte Éric.

« Où est l'argent ? »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

www.mediapart.fr

Face à cette augmentation de l'activité, les financements ne suivent pas. Sur le Var, ils n'avaient, jusqu'à cette année, jamais baissé. Mais au conseil d'administration du 22 juin dernier, juste avant les grands feux, le couperet est tombé : moins 600 000 euros dans l'escarcelle du SDIS. « L'État a supprimé 32 millions d'euros l'année passée à l'ensemble des conseils départementaux de France. Pour justifier cette coupe, il a expliqué que 20 millions seraient alloués à la création d'un service de gestion unique des appels, et reviendraient donc aux SDIS par un autre biais. Seulement voilà, on nous a annoncé au printemps que la création de ce dispositif était repoussé sine die. Je demande donc au gouvernement de M. Macron: où est l'argent?», tempête Françoise Dumont, présidente du SDIS 83 et conseillère départementale Les Républicains.

Si le conseil départemental finance le SDIS à hauteur de 47 %, les 53 % restants sont abondés par les communes. Auparavant, chaque commune finançait son service de secours et d'incendie. En 2001, le service est transféré au niveau départemental. Depuis, les communes sont en désaccord sur la répartition des contributions. « *Un manque à gagner de 5 millions d'euros* » pour le SDIS, regrette Sébastien Jansem.

Vision court-termiste



Edouard Philippe vient soutenir les pompiers © Twitter

« J'appelle l'État, le premier ministre, celui de l'intérieur, à prendre leurs responsabilités. Ils peuvent bien venir serrer la main des pompiers, ça ne règle pas le problème de fond. Les pompiers sont au bord de la rupture. Les communes sont de bonne volonté, mais elles ne peuvent plus payer certains services. Et les 300 millions d'euros de coupe annoncés dernièrement ne vont pas aider les collectivités à financer leur service incendie », poursuit l'élue, dont le candidat aux présidentielles, François Fillon, proposait, rappelons-le, une économie de vingt milliards d'euros sur les collectivités.

« J'ai entendu, notamment dans un rapport sénatorial,

que les pompiers coûtaient trop cher, que les professionnels étaient trop payés, parce qu'ils ne faisaient que deux heures d'intervention sur leurs 24 heures de garde », relève Romain Pudal. Un raisonnement qui, selon lui, ne tient pas. L'intervention constitue le climax des activités des pompiers, mais pas la seule. Pensons au sport, à l'entraînement qu'exige la discipline, à la formation continue, aux manœuvres, à l'entretien des camions... « J'ai l'habitude de dire que nous sommes payés : "au cas où" », ironise Romain Pudal. Et il ajoute : « Oui, les pompiers ont un coût. Et la plupart du temps, la forêt ne brûle pas. Mais on ne peut pas avoir une vision court-termiste, en disant, puisque ça ne brûle pas depuis x années, il faut réduire le budget. Parce que le jour où il y a un attentat ou un feu, tout le monde est content que des moyens soient disponibles à trois minutes de la maison. »

Directeur de la publication : Edwy Plenel **Directeur éditorial** : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS). Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

 $Immatriculée \ sous \ le \ numéro \ 500 \ 631 \ 932 \ RCS \ PARIS. \ Numéro \ de \ Commission paritaire \ des publications et agences \ de \ presse : 1214 \ Y90071 \ et \ 1219 \ Y90071.$

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel: contact@mediapart.fr **Téléphone**: + 33 (0) 1 44 68 99 08 **Télécopie**: + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.